Le dossier d’inscription complet doit contenir :

* Le dossier d'inscription comprenant :

- Fiche d'inscription dûment complétée.

- Fiche sanitaire remplie accompagnée de la copie du carnet de vaccination.

- Le règlement intérieur signé en deux exemplaires dont l'un est conservé par les familles.

* Le formulaire d'adhésion à l'Association Familles Rurales rempli et accompagné d'un règlement séparé en chèque ou espèces d'un montant de 25€ par familles.
* Le règlement de la somme due :

- Par chèque, libellé à l'ordre de Familles Rurales Bruley

- En espèces.

- En chèques Vacances (Rappel : rendu de monnaie interdit sur les chèques vacances)

* Une enveloppe timbrée si vous souhaitez une attestation de séjour.
* Photocopie de l'attestation CAF (numéro d'allocataire + quotient familial) ou photocopie de l'attestation d'Aide au Temps Libre.

**Dossier d'inscription téléchargeable sur le blog du TNT :** [**http://territoirenordtoulois.com**](http://territoirenordtoulois.com)

*Vous souhaitez de plus amples informations et renseignements sur l'accueil ? Nous vous invitons à contacter Jérémie THUILLIER, directeur de l'accueil, par mail à l'adresse mairiebruley@orange.fr ou auprès de l'AFR Bruley à l'adresse* [*afrbruley@yahoo.com*](mailto:afrbruley@yahoo.com)

**Du 13 au 17 Février 2023 pour les enfants scolarisés uniquement**

**AVEC AU PROGRAMME** :

des activités sportives,

des créations manuelles, et plein d’autres animations !



Les inscriptions se dérouleront :

**Le Vendredi 27 Janvier de 16h30 à 19h00**

**Salle Capucine (au dessus de la mairie)**

Si vous êtes dans l’impossibilité absolue de vous rendre à la permanence ou de nous faire remettre votre dossier complet par un tiers, vous devez nous contacter **AVANT** celle-ci pour fixer un rendez-vous.

Nous n’accepterons **AUCUN** dossier d’inscription après la date de la permanence.

****

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Plein tarif** | **Allocataire QF CAF>800** | **Allocataire QF CAF<800** | **ATL CAF Déduite** |
| **Centre de loisirs avec cantine** | 84€ | 65€ | 61€ | 42€ |
| **Centre de loisirs sans cantine** | 64€ | 50€ | 46€ | 27€ |
| **Centre de loisirs ½ journée matin** | 42€ | 36€ | 32€ | 22.50€ |

Les enfants seront accueillis au complexe des Triboulottes :

- De 9h à 17h pour les demi-pensionnaires

- De 9h à 12h et de 14h à 17h pour les externes

Possibilité de garderie le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 au tarif de 1€ par 1/2h d'accueil (planning à transmettre dès que possible à Jérémie, directeur, par mail ou en mairie).